



# Le Dominiquois

Journal mensuel de Saint-Dominique

## SOMMAIRE

Municipalité de Saint-Dominique.....	p. 2
Meubles Bernard Tanguay.....	p. 3
Procès-verbaux (résumé).....	p. 4-5
Avis publics.....	p. 6
Prévention incendie.....	p. 7-8
Information municipale.....	p. 9
Travaux publics.....	p. 10
Fleurons du Québec.....	p. 11
Bibliothèque.....	p. 12
Fabrique.....	p. 13
Guignolée 2020.....	p. 14
Cueillette des sapins de Noël.....	p. 15
Transport collectif.....	p. 15
Sûreté du Québec.....	p. 16
SARCA.....	p. 17
Projet IMAGES - L'Arterre.....	p. 18
Parrainage civique.....	p. 19
Nos professionnels.....	p. 19 à 23
Meilleurs Voeux.....	p. 24

Tous vos articles  
devront nous parvenir pour  
**le premier jour de chaque mois**  
**avant 11 h**  
par courriel au  
[recep@st-dominique.ca](mailto:recep@st-dominique.ca)



## TIRAGE DÉCORATION DE NOËL

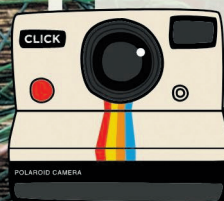


**En ces temps difficiles  
pourquoi ne pas mettre un peu de magie  
des fêtes dans nos rues**

**10 PRIX DE PARTICIPATION D'UNE VALEUR DE 50\$**

**Pour participer au tirage c'est simple:**

Transmettez une photographie de vos décorations  
(intérieures ou extérieures) d'ici le 26 décembre  
par courriel à l'adresse suivante:  
[loisirs@st-dominique.ca](mailto:loisirs@st-dominique.ca)





Maire



Robert HOULE  
- Régie des déchets  
- Substitut OMH

District no 1



Hugo MC DERMOTT  
- Comité des citoyens  
(Carrières Saint-Dominique)  
- Comité de la Crête

District no 2



Stéphanie LAMBERT  
- Bibliothèque

District no 3



Marie-Josée BEAUGARD  
- OMH  
(Office municipal d'habitation)

District no 4



Jean-François MORIN  
- CCL  
(Comité consultatif des loisirs)  
- Substitut Régie des déchets

District no 5



Lise BACHAND  
- CCU  
(Comité consultatif  
d'urbanisme)

District no 6



Vincent PERRON  
- Service incendie  
- Substitut CCU

## Administration

450 774-9939

### Secrétaire-réceptionniste

Louise Goulet ..... poste 221

### Adjointe administrative

Geneviève Phaneuf ..... poste 230

### Service d'inspection

Eddy Perez ..... poste 222  
(Disponible les lundis, mardis et jeudis)

### Directrice générale et secrétaire-trésorière

Christine Massé ..... poste 223

### Technicienne comptable

Mélissa Lussier ..... poste 224

### Coordonnateur aux travaux publics et ressources matérielles et Directeur général adjoint

François Daudelin ..... poste 225

### Coordonnatrice des loisirs

Fanny St-Jean ..... poste 226

## Services publics

Service d'urgence ..... 9 11

Bibliothèque Saint-Dominique ..... 450 771-0256  
Micheline Bousquet, responsable

Fabrique Saint-Dominique ..... 450 773-0233

École de la Rocade ..... 450 773-7223

SPAD (Société protectrice des animaux de Drummond) ..... 1 855-472-5700  
Contrôle animalier

### AVIS AUX ORGANISMES

Nous vous rappelons qu'une page vous est réservée.  
Veuillez donc nous faire parvenir vos articles le ou **avant le premier jour du mois, 11 h.**

## Coordonnées

Bureau municipal : 467, rue Deslandes, Saint-Dominique (Québec) J0H 1L0  
Téléphone : 450 774-9939 • Télécopieur : 450 774-1595 • [www.st-dominique.ca](http://www.st-dominique.ca)  
Heures d'ouverture : Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h



La Municipalité tient à vous aviser qu'elle ne se tient pas responsable des erreurs pouvant s'être glissées dans des textes reçus en format pdf qui lui sont fournis par nos organismes, comités et/ou associations externes.



*Nous avons  
de nouveaux  
arrivages  
en magasin !*

PRENEZ NOTE QUE  
NOUS SERONS FERMÉS  
DU 24 DÉCEMBRE 2020  
AU 4 JANVIER 2021



**MEUBLES  
BERNARD TANGUAY**

[meublesbernardtanguay.com](http://meublesbernardtanguay.com) / 1-800-773-2327





**Veillez prendre note que la version complète du procès-verbal est accessible à tous sur le site internet de la Municipalité au [www.st-dominique.ca](http://www.st-dominique.ca) sous la rubrique Conseil municipal ou au bureau municipal, du lundi au jeudi inclusivement de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.**

Résumé du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Dominique, tenue le 1<sup>er</sup> décembre 2020, à 20 h.

## CONSEIL

- > D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 novembre 2020.
- > Le conseil municipal approuve les salaires payés au montant de 40 604,23 \$, les comptes payés au montant de 111 013,19 \$ et autorise les paiements des comptes à payer présentés ce 1<sup>er</sup> décembre 2020 au montant de 24 548,83 \$ le tout avec dispense de lecture de la liste, une copie ayant été distribuée à chacun de ses membres avant la tenue des présentes et tous déclarent en avoir pris connaissance.
- > Adoption du calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour 2021.
- > Le conseil municipal mandate les avocats *Therrien Couture Jolicoeur s.e.n.c.r.l.* afin de déposer une demande en vertu de l'article 137.1 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ c. A-2.1) et de représenter la Municipalité auprès de la Commission d'accès à l'information afin que la Municipalité soit autorisée à ne pas tenir compte des demandes d'accès aux documents reçues de M. Patrick Girouard, au motif qu'elles sont abusives par leur nombre, leur caractère répétitif ou leur caractère systématique et que leur traitement serait susceptible de nuire sérieusement aux activités de la Municipalité.
- > Le conseil municipal mandate monsieur Sébastien Ruel, évaluateur agréé chez Sylvestre Leblond & Associés, au montant de 2 000 \$, plus taxes, pour établir la valeur marchande des bureaux actuels situés au 467, rue Deslandes.
- > Le conseil municipal autorise le renouvellement de l'adhésion à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) pour l'année 2021, au montant de 2 951,06 \$, plus taxes.
- > Mandat est donné à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains pour l'achat de 70 bacs verts 360 litres ainsi que 40 bacs bruns de 240 litres.

- > Le conseil municipal autorise le paiement au montant de 352 881,92 \$, taxes incluses, à Groupe AGI inc., représentant le certificat de paiement no 2, pour les travaux mentionnés au dossier SDOM-00257702, rue Deslandes, tel que présenté par monsieur Gabriel Robichaud, ingénieur de Services EXP inc.
- > Le conseil municipal autorise l'achat d'un camion auto-pompe-citerne auprès de Camions Carl Thibault au montant de 815 359 \$, avant taxes, le tout tel que mentionné au bordereau de soumission.
- > Le conseil municipal autorise, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, l'adhésion de la municipalité de Saint-Louis à l'entente intermunicipale en matière de prévention incendie de la MRC des Maskoutains.
- > Le conseil municipal autorise l'embauche de monsieur Maxime Viens au sein du service des incendies de Saint-Dominique et autorise son inscription à la formation *Pompier 1*.
- > Le conseil municipal autorise l'achat de deux fontaines murales auprès de Plomberie-Chauffage Lecomte Pouliot inc. au montant estimé de 8 000 \$, plus taxes.

## LÉGISLATION

- > Adoption des règlements :
  - 2020-367 concernant l'enlèvement des résidus domestiques dans les limites de la municipalité;
  - 2020-368 concernant l'enlèvement des matières organiques dans les limites de la municipalité;
  - 2020-369 concernant l'enlèvement des matières recyclables dans les limites de la municipalité.
- > Avis de motion – Règlement 2020-370 décrétant les taux de taxes et les tarifs pour l'exercice financier 2021.

## DIVERS

Dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil :

- Robert Houle

Sous réserve du libellé final lors de l'adoption du procès-verbal par le Conseil.

Prendre note que le procès-verbal d'une séance n'est adopté qu'à la séance suivante du Conseil. Conséquemment, le procès-verbal n'est disponible en ligne que lors de son adoption.



Résumé du procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Dominique, tenue le 8 décembre 2020, à 19 h 30.

> Le conseil municipal adopte les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2021, tel que proposé au montant de 4 251 852 \$.

REVENUS DE FONCTIONNEMENT	2020	2021
TAXES SUR LA VALEUR FONCIÈRE	2 294 600 \$	2 524 664 \$
TAXES DE SECTEUR ET TAXES SPÉCIALES	843 515 \$	889 269 \$
TENANTS LIEU DE TAXES	18 000 \$	19 700 \$
TRANSFERTS	343 456 \$	270 070 \$
SERVICES RENDUS	110 530 \$	121 750 \$
IMPOSITIONS DE DROITS / AMENDES ET PÉNALITÉS	185 000 \$	185 000 \$
INTÉRÊTS	17 000 \$	22 500 \$
AUTRES REVENUS	422 900 \$	218 900 \$
<b>GRAND TOTAL DES REVENUS</b>	<b>4 235 001 \$</b>	<b>4 251 853 \$</b>

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	2020	2021
CONSEIL MUNICIPAL	95 960 \$	101 777 \$
APPLICATION DE LA LOI	10 715 \$	11 414 \$
ADMINISTRATION	297 778 \$	334 186 \$
GREFFE	19 880 \$	28 998 \$
ÉVALUATION	36 615 \$	26 379 \$
ORGANISMES	15 510 \$	20 510 \$
<b>Total administration générale</b>	<b>476 458 \$</b>	<b>523 264 \$</b>

SÉCURITÉ PUBLIQUE	2020	2021
SÉCURITÉ PUBLIQUE	292 900 \$	315 941 \$
SÉCURITÉ INCENDIE	468 515 \$	537 954 \$
SÉCURITÉ CIVILE	20 700 \$	14 200 \$
BRIGADIER	18 810 \$	19 560 \$
<b>Total sécurité publique</b>	<b>800 925 \$</b>	<b>887 655 \$</b>

TRANSPORT	2020	2021
VOIRIE	1 034 770 \$	905 772 \$
DÉNEIGEMENT	167 590 \$	168 419 \$
ÉCLAIRAGE DES RUES	25 111 \$	21 356 \$
CIRCULATION ET STATIONNEMENT	23 600 \$	26 000 \$
AUTRES - TRANS. ADAPTÉ	34 935 \$	34 935 \$
<b>Total transport</b>	<b>1 286 006 \$</b>	<b>1 156 482 \$</b>

HYGIÈNE DU MILIEU	2020	2021
TRAITEMENT D'EAU	282 725 \$	378 075 \$
AQUEDUC	323 810 \$	193 513 \$
Eaux usées	97 095 \$	114 785 \$
ÉGOUTS	310 484 \$	196 255 \$
MATIÈRES RÉSIDUELLES	266 485 \$	340 062 \$
COUR D'EAU	10 000 \$	10 000 \$
<b>Total hygiène du milieu</b>	<b>1 290 599 \$</b>	<b>1 232 690 \$</b>

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	2020	2021
CONTRIBUTION O.M.H.	3 000 \$	3 000 \$
<b>Total santé et bien-être</b>	<b>3 000 \$</b>	<b>3 000 \$</b>

HYGIÈNE DU MILIEU	2020	2021
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉV.	107 840 \$	122 852 \$
QUOTE-PART MRC - DÉV. ÉCONOMIQUE	12 200 \$	12 197 \$
<b>Total aménagement, urbanisme et développement</b>	<b>120 040 \$</b>	<b>135 049 \$</b>

LOISIRS ET CULTURE	2020	2021
QUOTE-PART POUR VILLE DE SAINT-HYACINTHE	49 330 \$	49 329 \$
ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	508 907 \$	455 265 \$
ACTIVITÉS CULTURELLES	271 040 \$	299 602 \$
<b>Total loisirs et culture</b>	<b>829 277 \$</b>	<b>804 196 \$</b>

FRAIS DE FINANCEMENT	2020	2021
INTÉRÊTS DETTE À LONG TERME	117 597 \$	113 328 \$
AUTRES FRAIS	36 050 \$	25 050 \$
<b>Total frais de financement</b>	<b>153 647 \$</b>	<b>138 378 \$</b>

TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	2020	2021
	<b>4 959 952 \$</b>	<b>4 880 714 \$</b>

	2020	2021
AMORTISSEMENTS	(834 610) \$	(859 699) \$
REMBOURSEMENT DETTE À LONG TERME	80 629 \$	81 991 \$
TRANSFERT AUX ACT. D'INVESTISSEMENT	48 910 \$	148 846 \$
<b>Total</b>	<b>(705 071) \$</b>	<b>(628 862) \$</b>
<b>GRAND TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>4 254 881 \$</b>	<b>4 251 852 \$</b>

> Le conseil municipal adopte le programme triennal d'immobilisations 2021, 2022 et 2023, tel que soumis.

Sous réserve du libellé final lors de l'adoption du procès-verbal par le Conseil.

Prendre note que le procès-verbal d'une séance n'est adopté qu'à la séance suivante du Conseil. Conséquemment, le procès-verbal n'est disponible en ligne que lors de son adoption.



# AVIS PUBLIC

## Dépôt du rôle triennal d'évaluation foncière pour les années 2021-2022-2023

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Dominique.

QUE le rôle triennal d'évaluation foncière de la municipalité de Saint-Dominique pour les années 2021-2022-2023 a été déposé au bureau de la soussignée en date du 29 octobre 2020;

QUE toute personne peut consulter ledit rôle aux heures d'ouverture du bureau municipal en téléphonant au 450 774-9939.

QU'une demande de révision, prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale (RLRQ, c.F-2.1), au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2 de ladite loi, doit être déposée avant le 1<sup>er</sup> mai 2021;

QU'une demande de révision doit, sous peine de rejet :

- Être faite sur le formulaire prescrit au premier alinéa de l'article 263, paragraphe 2<sup>o</sup>, de la Loi sur la fiscalité municipale et intitulée "La révision administrative en matière d'évaluation foncière municipale". Le formulaire est disponible au bureau de la MRC des Maskoutains.
- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par règlement de la MRC des Maskoutains, et ce, conformément à l'article 263.2 de la Loi sur la fiscalité municipale;
- Être déposée à la MRC des Maskoutains, sise au 805, avenue du Palais, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5C6, ou dans le cas où la demande est envoyée par courrier recommandé, elle est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

DONNÉ À Saint-Dominique, CE 11<sup>e</sup> jour de novembre 2020.

Christine Massé  
Directrice générale et secrétaire-trésorière



# AVIS PUBLIC

## ÉTABLISSEMENT DU CALENDRIER 2021 DES SÉANCES DU CONSEIL

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Dominique, que lors de la séance régulière tenue le 1<sup>er</sup> décembre 2020, le Conseil municipal a adopté, conformément aux dispositions de l'article 148 du Code municipal du Québec, la résolution numéro 2020-158 établissant le calendrier 2021 relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2021, qui se tiendront le mardi et qui débuteront à 20 h.

Soit :

12 janvier · 2 février · 2 mars · 6 avril · 4 mai · 1<sup>er</sup> juin · 6 juillet · 3 août · 7 septembre · 5 octobre · 16 novembre · 7 décembre

Donné à Saint-Dominique, ce 2 décembre 2020.

La directrice générale et secrétaire-trésorière,  
Christine Massé



## CONSEILS DE PRÉVENTION SERVICE RÉGIONAL DE PRÉVENTION INCENDIE

Décembre 2020

### Passez un temps des Fêtes en toute sécurité!

#### ► Arbre de Noël

Privilégiez un arbre artificiel, car il risque moins de prendre feu qu'un arbre naturel.

Si vous choisissez un arbre naturel :

- \* Choisissez un arbre fraîchement coupé, dont les épines ne se détachent pas facilement.
- \* Coupez le tronc en biseau et placez-le dans un récipient d'eau. Arrosez-le tous les jours.
- \* Installez l'arbre à plus de 1 m de toutes les sources de chaleur (plinth électrique, chaufferette, foyer, etc.).
- \* Évitez d'allumer les lumières lorsque l'arbre devient sec.



#### ► Lumières décoratives

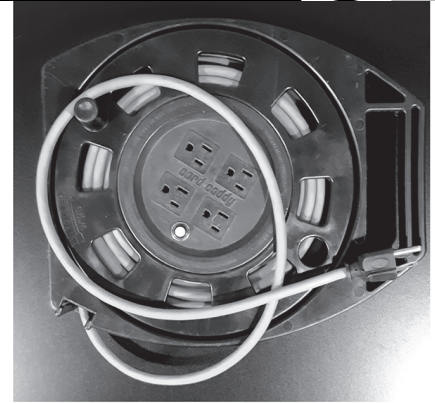
- \* Choisissez des lumières homologuées par un organisme reconnu comme CSA et ULC.
- \* Privilégiez des ampoules à faible émission de chaleur comme les ampoules DEL.
- \* Examinez vos lumières avant de les installer et jetez celles qui sont défectueuses, séchées ou fendillées.
- \* Assurez-vous que vos ampoules de remplacement ont la même tension électrique que les anciennes.
- \* N'utilisez pas à l'extérieur des lumières décoratives conçues pour l'intérieur, et vice-versa.
- \* Branchez à une prise avec disjoncteur de fuite à la terre tout article utilisé à l'extérieur.
- \* Assurez-vous que les prises de courant extérieures possèdent un disjoncteur intégré. Les prises de courant extérieures doivent aussi posséder un couvert protecteur.
- \* N'utilisez pas de clous pour fixer vos lumières de Noël.
- \* Ne coupez pas la troisième broche d'une fiche, elle est nécessaire pour la mise à la terre de l'appareil qui permet d'éviter l'électrisation (chocs électriques).
- \* Ne surchargez jamais le circuit électrique.
- \* Utilisez une minuterie ou éteignez toujours vos lumières décoratives lorsque vous quittez la maison ou allez au lit.
- \* Une fois la période des fêtes terminée, ramassez les rallonges et les lumières extérieures. En les laissant sur place, la chaleur peut endommager la gaine du câble. Une gaine endommagée, combinée aux intempéries, peut provoquer un arc électrique et un risque d'incendie.





## ► Cordon de rallonge

- \* Si vous devez utiliser des cordons de rallonge, choisissez des cordons homologués par un organisme reconnu comme CSA ou ULC.
- \* Évitez les cordons trop longs qu'il faudrait enrouler, car le câble risque de surchauffer et de provoquer un arc électrique.
- \* Si vous devez utiliser un cordon de rallonge pour vos décorations extérieures, assurez-vous qu'il est conçu pour un usage extérieur.
- \* Ne surchargez pas les prises de courant et les cordons de rallonge. Utilisez plutôt une barre d'alimentation.
- \* Ne camouflez pas vos cordons de rallonge sous un tapis ou une carpe. Le poids des gens qui marchent dessus et la friction occasionnée peuvent endommager le cordon et accroître les risques d'incendie.
- \* Ne laissez pas un cordon de rallonge dans une entrée de porte. L'isolation du cordon pourrait être endommagée si la porte se refermait dessus.
- \* N'utilisez qu'un seul cordon de rallonge à la fois. Ne branchez pas des cordons de rallonge bout à bout.
- \* Ne jamais modifier un cordon de rallonge.



## ► Panneau électrique

- \* Si un fusible ou un disjoncteur saute dans votre panneau électrique, vérifiez s'il n'y a pas trop d'appareils branchés sur ce circuit. S'il n'y a pas de raison apparente, faites-le inspecter par un maître électricien.

## ► Avertisseurs de fumée

- \* Assurez-vous d'avoir au moins un avertisseur de fumée fonctionnel et de moins de 10 ans d'âge à chaque étage de votre maison.



*Passez de belles fêtes !*



Un message du Service régional de prévention incendie de la MRC des Maskoutains.

*Nous joindre*



**MRC des Maskoutains**  
805, avenue du Palais  
Saint-Hyacinthe (Québec)  
J2S 5C6

Pour plus d'informations,  
nous vous invitons à nous contacter à :  
**incendie@mrcmaskoutains.qc.ca**  
**téléphone : 450 774-3134**

ou à vous rendre sur le site Internet de la  
MRC des Maskoutains au :  
**mrcmaskoutains.qc.ca.**







# BOÎTE AUX LETTRES ET DÉNEIGEMENT DES CHEMINS PUBLICS

La municipalité tient à vous rappeler que les boîtes aux lettres doivent être disposées de manière à ce qu'elles ne nuisent pas aux travaux de déneigement et qu'elles doivent également être conformes aux exigences de Postes Canada.

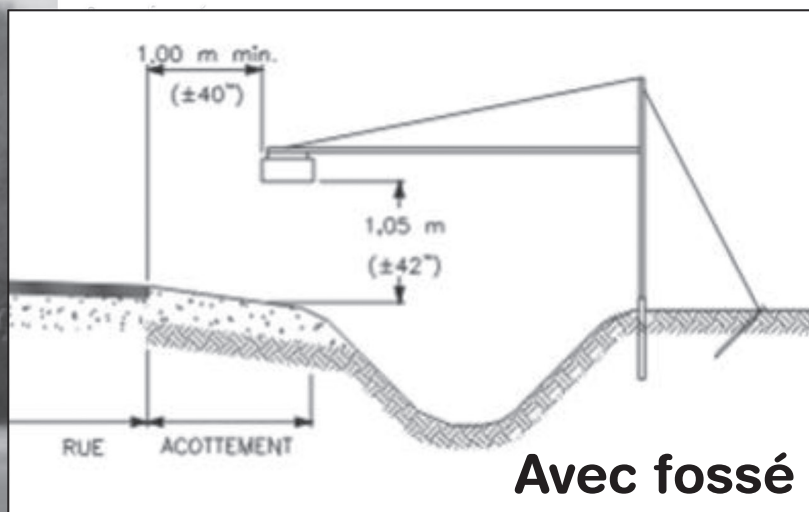
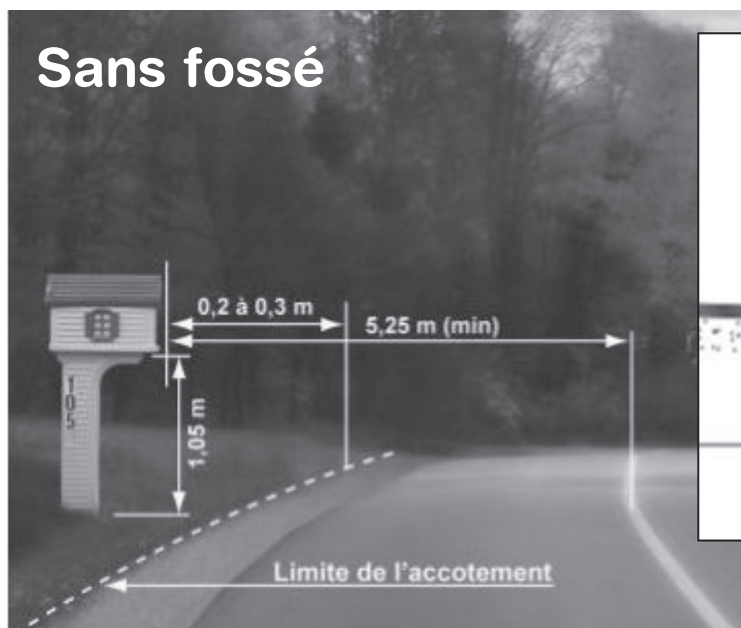
Nous vous rappelons que lors du déneigement, la municipalité effectuera le travail au meilleur de ces compétences, mais cette dernière n'est en aucun cas responsable des dommages causés aux boîtes aux lettres.

Nous demandons donc votre collaboration afin d'implanter celles-ci de manière à ce que ce soit le plus efficace pour tous.

**Vous trouverez ici-bas un croquis décrivant les spécifications appropriées ainsi que d'autres informations à cet endroit :**

[https://www.canadapost.ca/cpo/mc/assets/pdf/personal/rmb\\_guidelines\\_f.pdf](https://www.canadapost.ca/cpo/mc/assets/pdf/personal/rmb_guidelines_f.pdf)

## Sans fossé





## Les égouts ne sont pas une poubelle NE RIEN JETER DANS LES TOILETTES

À L'EXCEPTION DU PAPIER TOILETTE

La municipalité trouve fréquemment des déchets inopportuns dans les infrastructures de traitement de l'eau, notamment des lingettes humides. Ces lingettes ne se dégradent pas rapidement comme le papier de toilette, ce qui cause des obstructions des branchements de raccordement à l'égout et des réseaux collecteurs des eaux usées, et provoque des blocages fréquents sur les systèmes de pompage.

**EN 2020, LES COÛTS RELIÉS AU NETTOYAGE DES RACCORDEMENTS S'ÉLÈVENT À 25 000 \$**

## Pensons-y !

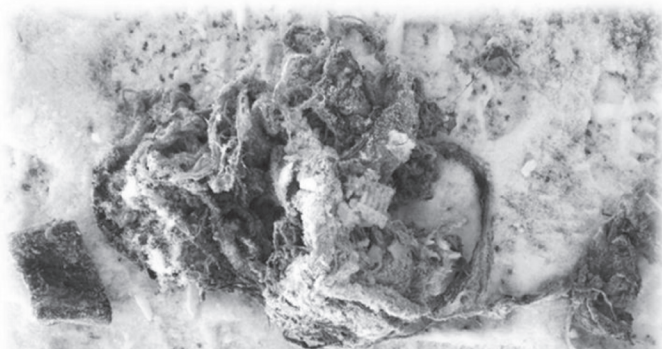
On ne devrait jamais jeter dans la toilette, le lavabo ou dans la bouche d'égout :

*Cela bloque les canalisations*

- des lingettes désinfectantes
- des couches
- des serviettes hygiéniques et des tampons
- des cure-oreilles
- des cheveux
- des condoms
- des linges à épousseter, des linges de nettoyage et tout chiffon de textile
- des résidus de sable ou de terre, de poussières fines, etc.
- des herbes
- des médicaments, des pansements et des compresses

En résumé, il faut **éviter de jeter dans le réseau d'égouts tout solide qui ne se décompose pas rapidement** et qui peut obstruer les conduits. Ces derniers peuvent causer des problèmes aux stations d'épuration des eaux usées ou encore nuire grandement aux fosses septiques pour les résidences qui en sont munies.

On vous rappelle également qu'il est interdit, pour des raisons environnementales, de jeter des huiles, des solvants, de l'essence et de la peinture.



Voici un exemple d'objet qui s'est retrouvé dernièrement dans le réseau d'égout.



*Au Québec,  
on sème passionnément!*

## Dévoilement des résultats de la classification 2020 des Fleurons du Québec

### **LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-DOMINIQUE REÇOIT 3 FLEURONS !**

Saint-Hyacinthe, le 13 novembre 2020 – La Corporation des Fleurons du Québec procédait hier au 15<sup>e</sup> dévoilement de la classification horticole des municipalités évaluées en 2020. Cet événement 100 % virtuel réunissait plus de 100 élus et représentants municipaux qui étaient impatients que les résultats de leur classification soient dévoilés. Cette journée a aussi été l'occasion de connaître les finalistes et gagnants des *prix Reconnaissance* des Fleurons et de parfaire les connaissances des participants sur deux sujets d'actualité : le foodscaping et les stationnements écologiques.

Des 68 municipalités évaluées cette année, 10 ont obtenu un fleuron de plus et la vaste majorité a progressé dans la grille de classification. La Municipalité de Saint-Dominique a su conserver ses 3 fleurons grâce à ses efforts constants au cours des trois dernières années; félicitations!

La Corporation des Fleurons tient à souligner les nombreux efforts consentis par la Municipalité de Saint-Dominique et toutes les municipalités récompensées à travers la province pour embellir durablement le milieu et la qualité de vie de leurs citoyens.

Rappelons que les fleurons sont décernés pour une période de trois ans et sont assortis d'un rapport d'évaluation professionnelle suggérant des pistes d'amélioration. Les classificateurs visitent 60 % du territoire de chaque municipalité et évaluent tous les lieux à la vue du public.

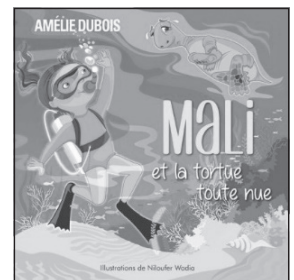
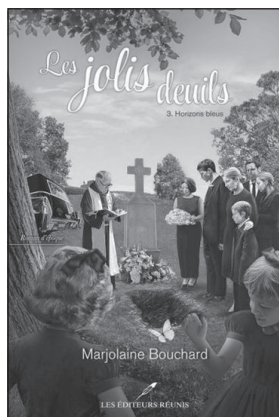
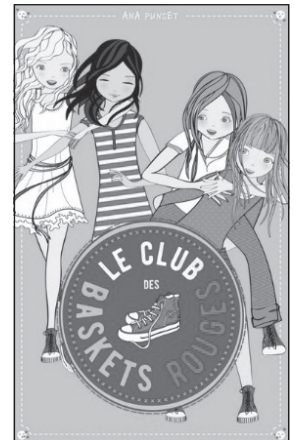
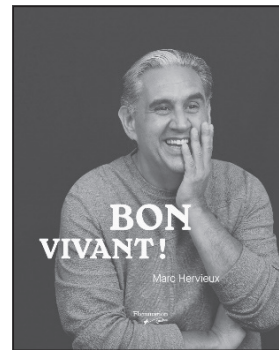
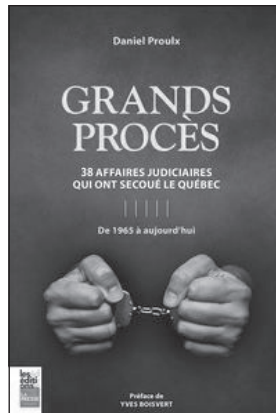
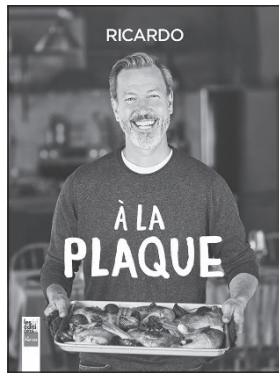
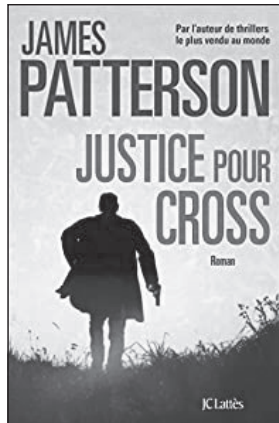
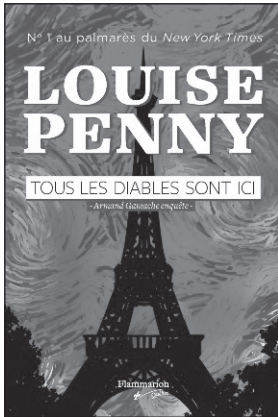
Actuellement, 43 % des Québécois résident dans une municipalité ayant obtenu des fleurons. En 2020, elles sont 348, dans toutes les régions du Québec, à les afficher fièrement! Une démonstration de l'intérêt grandissant des collectivités à verdir, embellir et améliorer leur environnement.

Pour découvrir les résultats des municipalités en images,  
consultez la brochure de la 15<sup>e</sup> édition de classification horticole des Fleurons du Québec  
disponible sur le site Internet [www.fleuronsduquebec.com](http://www.fleuronsduquebec.com).



La bibliothèque est ouverte pour des prêts sans contact.

VOICI LES NOUVEAUTÉS DE NOVEMBRE :



N'hésitez pas à appeler ou nous envoyer un courriel pour les réserver.

*Les livres doivent être mis dans un sac lorsqu'ils sont retournés et mis dans la chute à livres.*



## AU FIL DES JOURS...

### BAPTISÉ DANS NOTRE PAROISSE, le 22 novembre 2020

**GABRIEL MALO**, né à Saint-Hyacinthe le 19 août 2020, fils de Patrick Malo et de Myriam Dubreuil. Parrain : Marc-André Dubreuil et marraine : Aurélie Benoit.

## À NOTRE PRIÈRE :

**MARCELLA LAPOINTE**, décédée à l'Hôpital Honoré Mercier de Saint-Hyacinthe, le 29 octobre 2020, à l'âge de 93 ans. Elle laisse dans le deuil sa sœur Mariette (Fernand Cadorette), sa nièce Sylvie (Yvan Desjardins), ses neveux, nièces, autres parents et amis. Elle est partie rejoindre ses parents : Aimé Lapointe et Cora Messier; ses frères et sœurs : Gisèle, Yolande, Denise, Julien, Denis et Aline. Les funérailles ont été célébrées le 7 novembre en l'église de St-Dominique, suivies de l'inhumation au cimetière paroissial.

**ANDRÉ CLOUTIER**, décédé à Granby, le 17 novembre 2020, à l'âge de 83 ans, conjoint de Louise Fournier, autrefois de Saint-Dominique. Outre sa conjointe, il laisse dans le deuil ses enfants : René (Véronique Dion), Claude (Susy Ménard), Denise (Luc Roy) et Annie (Éric Fontaine), ses petits-enfants : Catherine, Élisabeth, Jean-Rémy, Edith, Benjamin, Thimoté, Sarah et Jacob, ses 10 arrière-petits-enfants, autres parents et amis. Les funérailles ont été célébrées le 27 novembre 2020 en l'église Saint-François-Xavier de Bromont, en toute intimité. L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Simon à une date ultérieure.

## AVIS IMPORTANT CONCERNANT LES MESSES DE NOËL ET DU JOUR DE L'AN

Chers paroissiens et paroissiennes de Saint-Dominique,

Comme nous sommes en zone rouge à cause de la COVID-19, vous savez que le nombre maximum de participants aux célébrations eucharistiques à l'église est de 25 personnes. Les normes gouvernementales s'appliqueront également aux messes de Noël et du Jour de l'An. Comme il y a toujours affluence à ces célébrations et qu'il est toujours très désagréable de se voir refuser l'accès à la porte.

Exceptionnellement cette année, nous vous demandons de vous inscrire à l'avance pour la messe de Noël et du Jour de l'An à laquelle vous voulez participer. Vous pourrez le faire lors de vos présences aux célébrations de l'Avent OU au presbytère. Si le bureau est fermé, vous pouvez laisser votre message sur la boîte vocale (450-773-0233) en précisant clairement votre choix de date et heure de célébration ainsi que vos noms et numéros de téléphone. Un retour d'appel sera fait pour confirmer votre réservation.

Si vous vous présentez à l'église sans avoir réservé votre place et que la liste des 25 personnes autorisées est complète, vous ne pourrez pas assister à la célébration. Nous en sommes désolés. Nous comprenons le désagrément que cette mesure peut causer mais, devant les exigences gouvernementales, nous n'avons pas le choix.

D'autres avenues sont possibles pour vivre chez soi les célébrations de Noël. À la télévision ou par internet, des célébrations vous sont accessibles. Le site internet du diocèse de St-Hyacinthe vous propose également d'autres ressources alternatives.

Accueillir Jésus, cette année, à Noël, c'est d'abord aimer tellement nos frères et sœurs, que nous soyons prêts à vivre autrement cette fête pour éviter les risques de contagion. Le cadeau de la santé reste le plus beau des cadeaux à donner à ceux et celles que nous aimons.

Je vous souhaite un heureux et un « sage » temps de fêtes, et que Dieu vous bénisse tous et toutes!

Daniel Courtemanche ptre, curé.

## UNITÉ PASTORALE DES MOISSONS 2020

Horaire des célébrations du pardon avec ABSOLUTION COLLECTIVE pour l'Avent 2020

Dimanche, 13 décembre, 14h00 et 15h00 Saint-Pie

Dimanche, 20 décembre, 14h00 Sainte-Cécile et Roxton Pond

Lundi, 21 décembre, 19h00 Saint-Dominique

## HORAIRE DES MESSES DE NOËL

Judi le 24 décembre (veille de Noël)

Saint-Damase : 17h et minuit  
Sainte-Cécile : 17h et 19h30

Saint-Pie : 16h30, 19h et minuit  
Roxton : 21h30 et minuit

Saint-Dominique : 19h et 21h

Vendredi le 25 décembre (jour de Noël)

Saint-Damase : 10h30  
Sainte-Cécile : 9h

Saint-Pie : 10h30  
Roxton : 10h30

Saint-Dominique : 9h

HORAIRE DES MESSES DU JOUR DE L'AN (1 janvier 2021)

Saint-Damase : 9h  
Sainte-Cécile : 9h

Saint-Pie : 10h30  
Roxton : 10h30

Saint-Dominique : 9h

**JOYEUX NOËL ET BONNE ANNÉE 2021 !!!**



# GUIGNOLÉE 2020 DIFFÉREMMENT CETTE ANNÉE

Afin de protéger notre village, ainsi que tous les bénévoles présents année après année, à notre belle journée de la Guignolée, en cette année plus que particulière nous favoriserons les, **DONS EN ARGENT seulement.**

De cette façon, le comité d'entraide aura la possibilité de continuer à aider toutes les personnes dans le besoin, en cette période des fêtes mais également tout au long de l'année.

Voici les endroits où vous pouvez déposer vos dons en argent :

- La Boustifaille
- Volailles Grains Dorés
- Chez Lily, Location St-Dominique
- Boulangerie Ménard
- Dépanneur St-Dominique
- École de La Rocade

**- Le geste et l'intention sont plus importants que la valeur du don -**

**SOLIDARITÉ • ENTRAIDE • GÉNÉROSITÉ**

Il n'y aura donc pas de journée de livraison de paniers, par contre, le comité d'entraide est toujours là pour vous aider.

Vous passez un moment difficile, vous avez besoin d'aide, appelez-nous.

Martine : 514-773-1230

Patrick : 514-970-1230

Erick : 450-501-1770



*Mardi*  
**12 JANVIER 2021**



Comment doit se présenter votre sapin ?

## NATUREL!

Sans décoration, ni neige ou givre artificiel, et sans sac, c'est à ces seules conditions que votre sapin pourra être ramassé. Assurez-vous aussi qu'il n'est pas enterré sous la neige.

Le déposer en bordure de votre terrain, la journée même.



**Vous n'avez pas d'auto pour vous déplacer?  
Le transport collectif régional est là pour vous.**

Le transport collectif régional de la MRC des Maskoutains vous permet de vous rendre à Saint-Hyacinthe le matin, avec un retour en fin d'après-midi. Quelques soient vos besoins en transport, nous pouvons vous aider.

Vous êtes inscrits au Cégep de Saint-Hyacinthe? Renseignez-vous à propos de la Passe écolo!

Votre santé et votre sécurité sont, plus que jamais, au cœur de nos préoccupations. C'est pourquoi les mesures recommandées par la Santé publique sont rigoureusement appliquées. Le port du masque est obligatoire en tout temps lors de vos déplacements. Vous devez également utiliser la solution désinfectante mise à votre disposition à l'entrée et à la sortie du véhicule.

Pour obtenir de plus amples informations :

- Site Internet : <https://www.mrcmaskoutains.qc.ca>
- Courriel : [infotransport@mrcmaskoutains.qc.ca](mailto:infotransport@mrcmaskoutains.qc.ca)
- Téléphone : 450 774-3173



## Bulletin d'informations policières locales

### LANCEMENT DE L'OPÉRATION NATIONALE CONCERTÉE ALCOOL-DROGUES

L'ensemble des services de police du Québec, en collaboration avec la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), intensifiera ses interventions, du 27 novembre 2020 au 4 janvier 2021, dans le cadre d'une opération nationale concertée ciblant la capacité de conduite affaiblie par l'alcool ou la drogue.

En plus des points de contrôle routier qui se tiendront sur l'ensemble du territoire québécois, une campagne de sensibilisation sera déployée notamment sur les différentes plateformes des médias sociaux des organisations policières et de la SAAQ. Cette campagne vise à rappeler aux conducteurs les conséquences de la capacité de conduite affaiblie par l'alcool, la drogue ou la combinaison des deux. Rappelons que dans le contexte sanitaire actuel, il n'y aura pas de service de raccompagnement durant le temps des fêtes.

#### Le saviez-vous?

Malgré les campagnes de sensibilisation, la présence policière et les nombreuses options disponibles pour éviter de prendre le volant, chaque année, de 2014 à 2018, les collisions attribuables à l'alcool ont causé en moyenne :

- 90 décès (26 % du total des décès annuels);
- 210 blessés graves (13 % du total des blessés graves);
- 1 750 blessés légers sur les routes du Québec (5 % du total des blessés légers).

De 2014 à 2018, chez les conducteurs décédés dans une collision de la route au Québec :

- 36 % des conducteurs avaient des drogues licites ou illicites dans le sang;
- 21 % des conducteurs avaient du cannabis dans le sang :
  - o 37 % de ceux âgés de 16 à 24 ans avaient du cannabis dans le sang;
  - o 18 % de ceux âgés de 25 ans ou plus avaient du cannabis dans le sang.

Cette opération nationale concertée est organisée dans le cadre d'un partenariat entre la Sûreté du Québec, le Service de police de la Ville de Montréal, l'Association des directeurs de police du Québec, la SAAQ et Contrôle routier Québec.

Pour plus d'information sur cette opération, nous invitons le public à consulter le fil Twitter et la page Facebook de la Sûreté du Québec, de même que ceux des corps de police municipaux et de la SAAQ.





## LA RELATION D'AIDE



Le temps des fêtes est un moment où l'on est invité à être davantage généreux, ouvert et empathique avec les plus démunis. Si ce sont vos valeurs tout au long de l'année, peut-être travaillez-vous en relation d'aide ou souhaiteriez-vous explorer ce domaine ?

Afin d'œuvrer dans ce secteur, plusieurs qualités personnelles vous seront utiles, notamment, une excellente capacité d'écoute et de communication, un esprit d'analyse et bien évidemment de la bienveillance.

Ce domaine d'emploi est très varié, tant dans les milieux où exercer son métier que la clientèle avec laquelle vous seriez le plus à l'aise à intervenir. En ce qui concerne les formations, plusieurs personnes me questionnent à propos des différences entre les techniques de travail social, d'éducation spécialisée ou d'intervention en délinquance. Également, mes clients veulent comprendre les distinctions entre les formations collégiales et celles offertes à l'université. Toute cette diversité en formation et en emploi peut porter à confusion et il peut être difficile de trouver de l'information juste et valide sur Internet ou dans votre entourage.

Mon rôle de conseillère en information scolaire et professionnelle est précisément de vous donner les informations exactes et par la suite en faire un parallèle entre vos besoins, votre réalité, vos aptitudes et vos intérêts avec les éléments obtenus.

Les services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe sont disponibles, et ce gratuitement, pour vous guider. Avec le projet SARCA Mobile, une conseillère vous rencontrera directement dans votre municipalité ou à distance selon les directives de la santé publique.

Communiquez avec Audrey, conseillère en information scolaire et professionnelle, pour des renseignements ou pour une rencontre.

Audrey Gatineau

audrey.gatineau@cssh.qc.ca • 450 773-8401, poste 6731



Audrey Gatineau Pro



SARCA

Centre  
de services scolaire  
de Saint-Hyacinthe

Québec





# Vous êtes un aîné? Vous vivez une situation difficile? On peut vous aider!

Projet **IMAGES** c'est:

- ◆ Écoute
- ◆ Accompagnement
- ◆ Solutions, références

Peu importe votre situation :

- ◆ Maltraitance, violence
- ◆ Solitude
- ◆ Détresse

Contactez :

Annie Quintal  
Intervenante milieu aîné  
MRC des Maskoutains  
450 502-4395  
[Projet.images@gmail.com](mailto:Projet.images@gmail.com)



**L'ARTERRE**  
Accompagner · Jumeler

Votre service de maillage pour  
faciliter l'accès au monde agricole

[arterre.ca](http://arterre.ca)

Maryse Bernier: 450 888-5199  
Caroline Bérubé: 450 779-8379



Photo: Hélène Brien





## PARRAINAGE CIVIQUE

DES MRC D'ACTON ET  
DES MASKOUTAINS

# Créateur d'amitié

## DEVENEZ BÉNÉVOLE

3 heures par mois qui contribuent  
à briser l'isolement

Déficience intellectuelle, physique,  
trouble de spectre de l'autisme

450 774-8758

[Parrainagecivique.org](http://Parrainagecivique.org)

Nos professionnels

Les **Conteneurs Maskoutains Inc.**  
**LOCATION DE CONTENEURS DE 12 À 40 VERGES**  
DÉMOLITION • RÉNOVATION • CONSTRUCTION



*Daniel Beauregard, prop.*  
*Serge Richer, prop.*  
T. : 450 768-7030 • [lesconteneursmaskoutains@gmail.com](mailto:lesconteneursmaskoutains@gmail.com)  
845, rue Principale, St-Dominique, QC J0H 1L0

**Clinique d'Orthothérapie Serge Arpin**

- Massothérapie
- Kinésithérapie
- Orthothérapie

450 774-7601

418, rue Girouard  
Saint-Dominique (Québec) J0H 1L0

Membre  
Réseau des  
massothérapeutes  
professionnels  
du Québec



# POMPAGE

## St-Pie



- Service de vacuum
- Nettoyage pluvial et fosses septiques
- Curage par hydropression de tuyaux
- Inspection de conduits sous-terrain par télécamera
- Vente de drains et ponceaux 6 à 96 pouces
- Dépositaire Ecoflo
- Vente Bionest
- Vente de fosse septique
- Drainage
- Service d'ingénieur

**Ecoflo** HYDRO-KINETIC® **BIONEST**  
Installation septique écologique Incorporé à l'environnement™

**450 772-5525 • 450 772-5500**  
1757, Haut Rivière Nord, Saint-Pie



**GARAGE B.M.L. inc.**  
Ronald Bilodeau  
PROPRIÉTAIRE

**MÉCANIQUE GÉNÉRALE  
CAMIONS LOURDS - AUTOS  
AIR CLIMATISÉ**

**450 773-1814**  
1106, Principale, Saint-Dominique, Qc J0H 1L0

Industries D.



**D. Labonté**  
Tables hydrauliques industrielles  
Équipements de levage sur mesure  
Conception et fabrication  
Ingénierie

Tél.: 450.771.2202  
Cell.: 450.278.0147 - Fax : 450.773.2046  
1178, Lussier, St-Dominique (Québec) Canada J0H 1L0



**MÉNARD**  
DEPUIS 1911

Pain canadien - Fèves au lard - Pâtisseries françaises - Beignes  
Chocolat belge - Gâteaux d'anniversaire - Méchoui

1206 rue Principale, Saint-Dominique. 450-773-3735  
@ boul.menard@hotmail.com f. Boulangerie Ménard



**Soudure  
Maskoutaine**


Daniel Beauregard, propriétaire  
Tél./Fax: 450-774-2483  
845, Principale, Saint-Dominique Qc J0H 1L0



**www.coopauxpetitssoins.com**  
**450 771-0605**

ainé(e)s    proches-aidant(e)s    être deux    jeunes familles... **Nouveau**

**Services d'aide à domicile**  
**Tarifs réduits grâce au PEFSAD**  
(Programme d'Exonération Financière pour les Services d'Aide Domestique)



**J.G. Daudelin inc.**

**Rénovations**

C 450 278.7551  
657, 7<sup>e</sup> rang  
C.P. 430  
Saint-Dominique  
Québec J0H 1L0

**La  
Boustifaille**  
*traiteur*



1040, rue Principale, Saint-Dominique (Qc) J0H 1L0  
T. 450.774.3535 | F. 450.768.5486

**Béton Mobile DALPÉ inc.**  
953 7e Rang, St-Dominique, Qué J0H 1L0  
**(450) 773-6682**



**www.betonmobiledalpe.com**  
**Béton livré au compteur !**



**1625 Rue Saint-Antoine, Saint-Hyacinthe**  
**450 250-0255**

Accès>pharma  
chez Walmart

**Joanie Richard**  
Pharmacienne propriétaire  
> Livraison gratuite dans votre secteur



5950, rue Martineau  
Saint-Hyacinthe (Québec) J2R 2H6  
T 450 796-4006 • F 450 796-4010  
pharmacie.jrichard@accespharma.ca  
www.accespharma.ca

**AspirateurFR**  
RÉSIDENTIEL · COMMERCIAL · INDUSTRIEL  
SERVICE À DOMICILE

DÉPOSITAIRE **DRAINVAC** **MIVAC** *Johnny VAC*

[www.aspirateurfr.com](http://www.aspirateurfr.com)  
**450 502-7349**  
info@aspirateurfr.com

RBQ: 5729-5388-01

LES CARRIÈRES DE  
**ST dominique** L.TÉE

**CLAUDE DUPUIS**  
Directeur général

BÉTON • BÉTON BCR • PIERRE CONCASSÉ • SABLE • CHAUX

700, rue Principale  
Saint-Dominique (Québec)  
J0H 1L0  
claude.dupuis@carrieresstdominique.com

Bur.: 450 774-2591 poste 243  
Sans frais : 1 888 774-2591  
Cell.: 450 888-1110  
Fax: 450 773-9447

Detaillant autorisé  
**SERRUPRO**

Centre de  
Rénovation  
A.L.

2740, Boul. Laurier Est  
Saint-Hyacinthe (QC) J2R 1P8

T 450 778-2200  
T 450 773-3408 | F 450 773-9753

RBQ 2310-0340-16

**CORONAPRO** CA  
ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION

Après le confinement...  
*la vie continue!*

**ALIMENTS CRUS  
POUR CHIENS & CHATS**

COMPLET - SANS PRÉPARATION  
100% NATUREL

Permis MAPAQ • Certifiés HACCP • Normes A.A.F.C.O.

**LIVRAISON GRATUITE**

Distributeur des  
**ALIMENTS CRUS  
GRENIER**

Pour la région de St-Hyacinthe  
**514 776-9396**  
312, Bas de la rivière, Saint-Pie J0H 1W0



**DONALD BERGERON**  
Services financiers Donald Bergeron Inc.  
Conseiller en sécurité financière  
Représentant en épargne collective  
[www.donaldbergeron.ca](http://www.donaldbergeron.ca)  
SF : 1 866 798-2948

**SFL Gestion de patrimoine**  
Partenaire de Desjardins  
29, rue du Couvent, Saint-Simon, QC J0H 1Y0  
T : 450 798-2948 | F : 450 798-2566  
[www.sfl.com](http://www.sfl.com)



**Partenaire de Desjardins**

La marque Desjardins est une marque de commerce propriété de la Fédération des caisses Desjardins du Québec utilisée sous licence. SFL est un nom d'affaires de Desjardins Sécurité financière Investissements Inc., un cabinet de services financiers.

# DÉNEIGEMENT **ALEXANDRE DAM**

**PRÊTS POUR L'HIVER?**

**Demandez une soumission  
ou réservez votre déneigement**

**(450) 223-4894**

**Offrez-vous la tranquillité d'esprit cet hiver:  
amusez-vous au lieu de pelleter!**



**SERVICE FIABLE 24 / 24 • 7 JOURS**

- Plusieurs tracteurs disponibles afin d'assurer le meilleur service
- Passages réguliers et retouches finales lors des grosses tempêtes pour garantir l'accès à votre cours

DUBREUIL



# DÉNEIGEMENT DUBREUIL

Résidentiel | Commercial

Équipements spécialisés pour le service résidentiel

Contactez Dominique Dubreuil

**450 278-7178**

POUR UN SERVICE **RAPIDE**  
ET **EFFICACE!**

450

278-7178

**SOUSSION GRATUITE**



*Les employés municipaux  
et les membres  
du conseil municipal  
vous souhaitent un heureux  
temps des Fêtes!*